



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04-77-44-51-96

PV N° 10 DU SAMEDI 22/10/2022

Réunion du 17 octobre 2022

- Responsable : Tonio RODRIGUES
- Membres : MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Désignations critères, Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- Valideur rapport Nord / Sud : Roland THETIER

INDISPONIBILITES

- M. SAFAK Isa : le 5 novembre.
- M. BILLOUX Serge : les 29 et 30 octobre : indisponibilité trop tardive, sanction à venir.
- M. SABALY Mouhamadou : du 28 au 30 octobre : indisponibilité trop tardive, sanction à venir.
- M. PEREY Jérôme : le 20 novembre.
- M. PARISEL Fabrice : les 11 et 12 novembre.
- M. MANSOURI Ibrahim : du 1^{er} au 30 novembre.
- M. TERRENOIRE Fabien : le 6 novembre : demande non prise en compte sur le site.

COURRIERS REÇUS

- ST DENIS DE CABANNE : demande arbitre pour le 23 octobre : nous ne pouvons donner satisfaction à votre demande.
- M. PARISEL Fabrice : certificat médical : prompt rétablissement.
- M. BOUNAB Halim : certificat médical : prompt rétablissement.

AVIS AUX ARBITRES

La session de rattrapage des tests physiques pour les arbitres en situation d'échec, blessés ou absents, aura lieu le **vendredi 11 novembre, au stade Galliéni de Riorges (terrain synthétique)** : prévoir des chaussures sans crampons en fer et adaptées au terrain synthétique.

INFO IMPORTANTE aux ARBITRES

- Portail des officiels, pour accéder à vos désignations

Le nouveau portail des licenciés « Mon compte FFF » a été mis en service le mardi 22 mars et il ne comporte plus de lien vers le portail des officiels.

Aussi, vous devez vous rendre directement sur le portail des officiels (<https://officiels.fff.fr>) pour accéder :

- aux désignations
- à la consultation et rédaction en ligne des rapports
- à la déclaration des indisponibilités
- aux documents mis à disposition par le centre de gestion
- aux communications de leurs centres de gestion.

Pour accéder au portail, entrez vos identifiants en suivant ce lien : <https://officiels.fff.fr>

- Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI : merci de votre compréhension

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

RAPPEL AUX ARBITRES

- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

MESSIEURS LES ARBITRES

Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera OBLIGATOIREMENT le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.